

Petit tour du Relecq-Kerhuon



Randonnée n°1414951

Une randonnée proposée par michelp29

Circuit très varié avec sentier côtier, corniche urbaine, jardins et bois ombragés, raccourcis urbains et venelles.

Passages par la Corniche, le long de l'Anse de Kerhuon, une rue discrète surplombant le Relecq et la Rade, Notre Dame du Relecq au centre, retour par le Domaine de Lossulien puis des venelles.

Durée :	2h20	Difficulté :	Facile
Distance :	7.57km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	65m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	64m		
Point haut :	53m	Commune :	Le Relecq-Kerhuon (29480)
Point bas :	4m		

Description

(DA) Sortir du parking de Pen An Toul en tournant à droite (garder la mer à main droite). Suivre le long de la côte par un court tronçon de rue (chaumière moderne type années 1950 en superbe état) et une petite zone de mise à l'eau, puis sur un sentier.

(1) À 600m, remonter par un escalier qui débouche sur le Boulevard Clemenceau, prendre à droite et continuer à suivre le bord de l'eau sur la promenade pendant 800-900m par le boulevard puis par la Rue de la Corniche jusqu'à un virage à gauche.

Au virage à gauche, continuer tout droit pour suivre le bord de l'eau Rue de la Corniche. Au niveau du Café de la Cale, tourner à droite vers la cale de mise à l'eau ("Le Passage"), puis continuer à gauche en marchant sur la grève (si la marée ne le permet pas, passer par la rue au dessus). Longer de grands murs pendant 250m jusqu'à une zone très boisée en hauteur : y prendre l'escalier à gauche pour remonter dans ce parc.

(2) En haut, tourner à droite et suivre le balisage Jaune, qui passe dans le parc du Manoir du Gué Fleuri (façade rose), puis remonte par un autre escalier tout au bout à 100m à gauche.

Sorti du parc, tourner complètement à droite et suivre la Venelle du Petit-Cosquer, qui finit par longer le bord de l'eau. Continuer jusqu'à un large virage à gauche et passer devant l'entrée de la Pyrotechnie de Saint Nicolas (zone militaire) qui marque l'entrée de l'Anse de Kerhuon.

Poursuivre dans une grande et large Rue Jean Jaurès qui longe un plan d'eau avec au loin un viaduc. La rue est bordée d'une épaisse chaîne métallique.

(3) Après environ 500m de ligne droite, juste avant le virage, tourner à droite dans le très joli Jardin des Bords de l'Anse. Suivre le chemin de promenade qui longe l'Anse de Kerhuon, jusqu'au viaduc (environ 1,5km) qui passe par un petit parking à un moment. On croise des cygnes, canards et autres poules d'eau pas très farouches et friands de bouts de pain.

Le chemin se termine sous le Viaduc de Kerhuon (qui supporte la ligne de train Brest à Paris-Montparnasse), passer la barrière en bois, et **traverser prudemment** la rue.

(4) Rejoindre en face une autre barrière en bois (balisage Jaune et chiffre 3 jaune) et la suite du chemin de randonnée qui monte dans le Bois de Keroumen.

Dans le bois, suivre d'abord le balisage Jaune, en passant une épingle à cheveux qui fait presque demi-tour en montant. Mais 100m plus loin, abandonner le balisage Jaune et prendre le premier sentier à gauche qui ressort du bois environ 100m plus loin.

(5) Sortir du bois dans la Rue de Kergaret, la suivre jusqu'au bout. Elle longe un peu plus loin la voie de chemin de fer et finit par

Points de passages

- D/A Parking Pen An Toul**
N 48.393209° / O 4.397191° - alt. 5m - km 0
- 1 Escalier**
N 48.396689° / O 4.394172° - alt. 10m - km 0.47
- 2 Parc et escalier**
N 48.39742° / O 4.38085° - alt. 15m - km 1.6
- 3 Jardin des Bords de l'Anse**
N 48.402248° / O 4.382755° - alt. 9m - km 2.54
- 4 Entrée dans le bois après le viaduc**
N 48.410302° / O 4.386652° - alt. 29m - km 3.66
- 5 Rue de Kergaret**
N 48.410398° / O 4.387929° - alt. 45m - km 4.01
- 6 Passerelle au dessus des rails**
N 48.406118° / O 4.395266° - alt. 36m - km 5.38
- 7 Parc du bois de Lossulien**
N 48.402542° / O 4.399051° - alt. 17m - km 6.04
- 8 Croisement Venelle de Kerminih et Bd Clémenceau**
N 48.395653° / O 4.400558° - alt. 28m - km 7.11
- D/A Parking Pen An Toul**
N 48.393205° / O 4.397194° - alt. 5m - km 7.57

offrir un point de vue panoramique sur le sud du Relecq-Kerhuon.

Poursuivre tout le long de Rue de Kergaret jusqu'à trouver un pont à main gauche par dessus la voie de chemin de fer. Prendre dans la direction opposée, à main droite, dans la Rue de la Mairie pendant environ 300-400m. Passer devant la mairie, puis en direction de l'église.

Après un rond-point, continuer devant l'église Notre Dame du Relecq (par la Rue de l'Abbé Letty) puis tourner à gauche pour faire le tour de l'église en la laissant à main gauche (toilettes à proximité).

Déboucher Rue Danton; passer par la petite place entourée d'immeubles située en face. Prendre la petite Rue Poulpry qui redescend à gauche de la place (à côté d'une pharmacie). Plus bas, prendre la première à gauche dans un étroit chemin pour piétons entre deux bâtiments, pour aboutir dans un petit parking derrière La Poste. Tourner à droite pour sortir Rue Eddy Chetler face au Conservatoire.

Tourner à gauche Rue Eddy Chetler, puis première à droite Rue Le Vieux Chemin, et immédiatement à gauche Rue de l'Hôtel de Ville, puis première à droite Rue Villebois Mareuil (en sens interdit). Continuer tout droit.

Aboutir à une école (école primaire Saint-Jean de la Croix, avec façade bleu ciel). Traverser entre les bâtiments en laissant à main gauche l'école à la façade bleu ciel jusqu'à une passerelle piétons/vélos par-dessus la voie de chemin de fer.

(6) À la sortie de la passerelle, tourner à droite et suivre la Rue du Chemin de fer jusqu'au bout (via un virage à gauche). Tourner à droite Rue de Keriguel et la suivre 300m en laissant une rue à main droite puis un rond-point.

(7) Tout de suite après le rond point, tourner à gauche dans un parc (le bois du Domaine de Lossulien). Dans le parc, suivre les chemins en prenant à droite à chaque embranchement, dans le but de le traverser dans toute sa longueur (direction globalement sud) jusqu'à la sortie du parc Venelle de Kerminihy (bordée par un long mur de pierre). Venelle de Kerminihy, tourner à droite en suivant le balisage Jaune.

(8) Au bout, tourner à gauche Boulevard Clémenceau. Continuer en ignorant à main droite la Venelle du Mendy (flèche "Carmel", entrée de L'Arche, foyer de vie).

Après environ 100m, tourner à droite Route de Pen An Toul qui permet de retrouver le point de départ sur le parking **(DA)**.

Informations pratiques

Parking :

Petit parking au bord de l'eau à Pen An Toul, à proximité du 16 Rue Pen An Toul, 29480 Relecq-Kerhuon.

Lien Google Maps : <https://goo.gl/maps/soMDE51W9Pw>

Toilettes à proximité de l'Église Notre-Dame du Relecq.

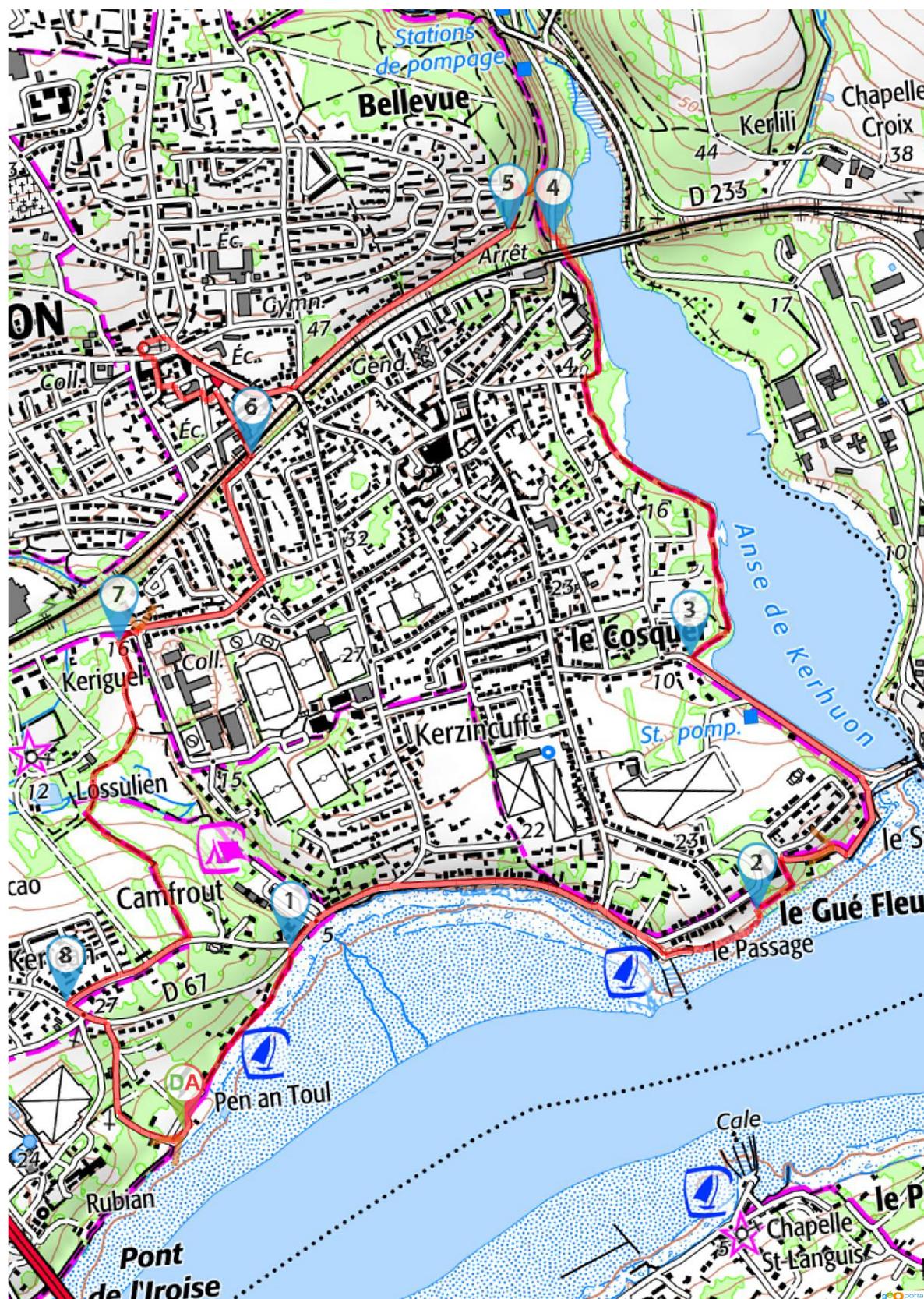
Ce circuit est une partie réduite de la randonnée "Grand tour du Relecq-Kerhuon" :

<https://www.visorando.com/randonnee-grand...>

A proximité

- Le Pont Albert Louppe (1930), ou ancien pont, promenade et superbe point de vue sur Brest, la Rade, et l'Elorn.
 - Le Manoir du Gué Fleuri (aujourd'hui Centre international d'études de langues)
 - Le Viaduc ferroviaire au dessus de l'Anse de Kerhuon (1865)
 - Le Bois de Keroumen (à ne pas confondre avec le bois du même nom à Plougastel Daoulas).
 - Le Manoir de Lossulien (propriété privée, organisation de réception et mariages) : manoir, chapelle, moulin. Il est possible de s'en rapprocher en coupant dans le bois du même nom ou en prenant l'Allée du Lossulien.
- Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-petit-tour-du-relecq-kerhuon/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2020 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.